

Révision n°1 du Plan Local d'Urbanisme

PIÈCE N°3-2-1



DOCUMENT GRAPHIQUE DU RÈGLEMENT

Plan d'ensemble au 1/4 000°

Vu pour être annexé à la délibération du conseil municipal en date du

La Maire Catherine VEYSSY



Découpage du territoire en zone

- Constructions récentes non cadastrées à ce jour localisées à titre d'information
- Contour de zone ou de secteur

Zones urbaines multifonctionnelles

- UM1 - zone urbaine multifonctionnelle centre-bourg secteur prioritaire de développement urbain
- UM2 - zone urbaine multifonctionnelle bourg permettant l'intensification urbaine douce
- UM3 - zone urbaine multifonctionnelle quartiers excentrés au développement mesuré
- UM4 - zone urbaine multifonctionnelle quartiers excentrés dont l'urbanisation est limitée

Zones urbaines spécialisées

- Zone USé : zone urbaine dédiée aux équipements
- Zone USy : zone urbaine dédiée aux activités économiques

Zones agricoles

- Zone A : zone agricole
- Zone Am : zone agricole de projet maraîcher

Zones naturelles

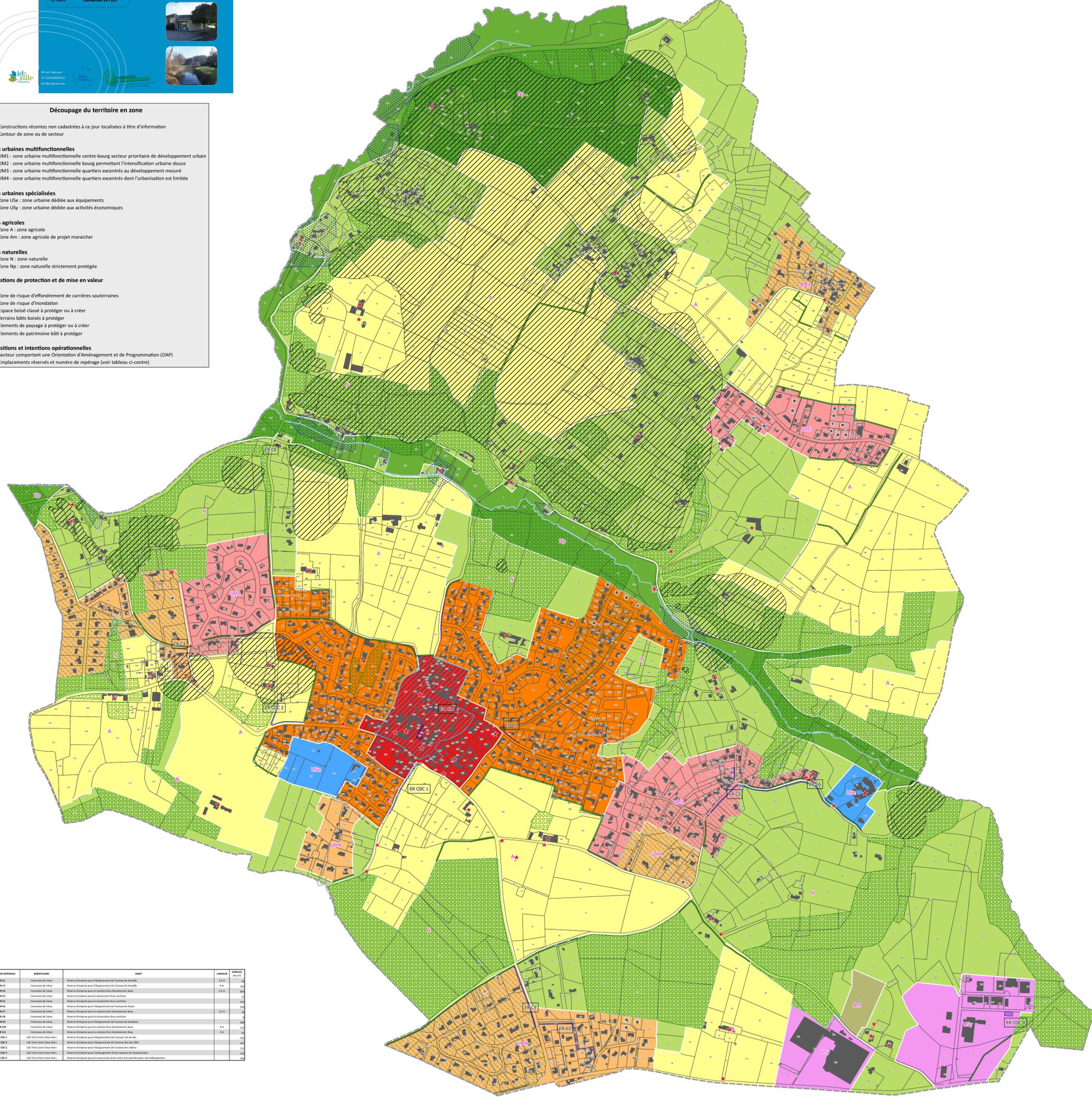
- Zone N : zone naturelle
- Zone Np : zone naturelle strictement protégée

Dispositions de protection et de mise en valeur

- Zone de risque d'effondrement de carrières souterraines
- Zone de risque d'inondation
- Espace boisé classé à protéger ou à créer
- Terrains bâtis boisés à protéger
- Éléments de paysage à protéger ou à créer
- Éléments de patrimoine bâti à protéger

Dispositions et intentions opérationnelles

- Secteur comportant une Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP)
- Emplacements réservés et numéro de repérage (voir tableau ci-contre)



NUMÉRO DE REPÉRAGE	BANIMÉRIQUE	OBJET	LABÉLISÉ	SURFACE (en m²)
ER 01	Commune de Cénac	Reserve d'emplacement pour l'implémentation de l'axe de circulation	2,531	38
ER 02	Commune de Cénac	Reserve d'emplacement pour l'implémentation de l'axe de circulation	8,89	132
ER 03	Commune de Cénac	Reserve d'emplacement pour la réalisation d'un développement doux	2,531	38
ER 04	Commune de Cénac	Reserve d'emplacement pour la réalisation d'un quartier	1,7	25
ER 05	Commune de Cénac	Reserve d'emplacement pour la réalisation d'un quartier	1,7	25
ER 06	Commune de Cénac	Reserve d'emplacement pour l'implémentation de l'axe de circulation	2,531	38
ER 07	Commune de Cénac	Reserve d'emplacement pour la réalisation d'un quartier	1,7	25
ER 08	Commune de Cénac	Reserve d'emplacement pour l'implémentation de l'axe de circulation	4,11	60
ER 09	Commune de Cénac	Reserve d'emplacement pour la réalisation d'un développement doux	8,89	132
ER 10	CDP - Parc des Deux Nèges	Reserve d'emplacement pour l'implémentation de l'axe de circulation	8,89	132
ER 11	CDP - Parc des Deux Nèges	Reserve d'emplacement pour l'implémentation de l'axe de circulation	8,89	132
ER 12	CDP - Parc des Deux Nèges	Reserve d'emplacement pour l'implémentation de l'axe de circulation	8,89	132
ER 13	CDP - Parc des Deux Nèges	Reserve d'emplacement pour l'implémentation de l'axe de circulation	8,89	132
ER 14	CDP - Parc des Deux Nèges	Reserve d'emplacement pour l'implémentation de l'axe de circulation	8,89	132
ER 15	CDP - Parc des Deux Nèges	Reserve d'emplacement pour la construction d'un centre d'accueil de loisirs avec hébergement	8,89	132